

NDIKUMANA Evariste
Association Espoir pour les Jeunes Batwa
<<ASSEJEBA>>, en sigle
B.P: 7529 Bujumbura- Burundi
Email : assejeba@yahoo.fr

EXPOSE LORS DE LA IX^e SESSION DU MECANISME D'EXPERT DES NATIONS UNIES SUR LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

Monsieur le Président,

Au nom de ma communauté et en mon nom propre, je vous remercie vivement d'avoir accordé cette opportunité unique en son genre à mon peuple, qui peut ainsi s'exprimer à travers de moi.

Je m'appelle Evariste NDIKUMANA, je viens de la République du Burundi, et je représente la communauté Batwa au sein de l'Association sans but lucratif dénommée « Association Espoir pour les jeunes Batwa »- ASSEJEBA en sigle.

A. Le droit à la santé et les peuples autochtones Batwa du Burundi

Introduction

Les Batwa du Burundi (peuple autochtone) constituent la troisième composante ethnique au Burundi. Ils forment une minorité absolue estimée à 1% de toute la population burundaise estimée aujourd'hui à 8 millions et sont dispersés dans tout le pays. Ils ont été toujours marginalisés et discriminés autant par les Hutu que par les Tutsi qui constituent la population burundaise. Ils subissent une discrimination sur le plan politique, social, économique et culturel. Les Batwa du Burundi sont confrontés à plusieurs violations de leurs droits.

- les Autochtones vivent dans des huttes car ils ne peuvent pas se construire de maisons plus solides et résistant aux différents aléas climatiques ; ces huttes ne protègent pas les Autochtones et surtout les enfants contre le froid, la pluie, le soleil ni les incendies, occasionnant beaucoup de décès chez ces derniers etc. ;
- les Autochtones n'ont pas accès aux soins de santé même les plus élémentaires, d'autant plus que les soins sont payants. Certains médecins ne consultent pas les Autochtones à cause de la précarité de leurs conditions d'hygiène.

Quand on arrive dans les villages Batwa, le spectacle inspire la pitié. Des enfants nus pour la plupart vous accueillent le sourire aux lèvres ; leurs ventres ballonnés, leurs cheveux roux, font penser aux verminoses et à l'insuffisance alimentaire. Aucun parmi ces enfants n'a été vacciné. La plupart meurt en bas âge.

En effet, la femme mutwakazi n'ira jamais au dispensaire pour faire les consultations prénatales, pour accoucher et suivre les vaccins nécessaires. La raison, c'est l'omniprésence de la pauvreté et du mépris.

Les soins médicaux sont devenus hors de prix dans ce pays où les conditions économiques se

sont détériorées à cause de la crise politique. Cela veut dire que la situation est insupportable pour les Batwa déjà très pauvres. Nous avons décidé de prêter ces services alors que les Batwa étaient confrontés au problème du paludisme.

En effet, en visitant les villages que nous encadrons, nous nous rendions compte que beaucoup de Batwa étaient décimés par la malaria. Dans les centres de santé publics, les Batwa se heurtaient au manque d'argent, aux barrières sociales séculaires et à l'incompréhension des autres.

Au Burundi, le gouvernement a rendu gratuit les soins de santé pour les enfants de moins de cinq ans mais, malheureusement, les Batwa ne sont pas bénéficiaires de ce programme. Pour en être bénéficiaire, il faut fournir une attestation de naissance pour prouver son âge, mais les Batwa ne possèdent pas de telles attestations faute de moyens financiers. D'une manière générale, tous les enfants et les jeunes Batwa souffrent et ne peuvent pas faire valoir leur droit à la santé.

B. Suggestions et recommandations

Aux Gouvernements :

- distribuer des terres aux autochtones pour leur permettre de s'implanter définitivement sur des terrains leur appartenant
- assurer des conditions de vie minimales à savoir l'habitat, l'accès aux soins de santé, l'éducation des enfants, ainsi que l'harmonisation des relations entre autochtones et le reste de la population ;
- assurer une éducation gratuite des enfants et jeunes autochtones sans aucune réserve
- accepter les instruments internationaux protégeant les droits des populations autochtones et des minorités.
- appuyer officiellement la DNUDPA ; nous insistons sur la DNUDPA parce que c'est un outil didactique qui éclaire les gouvernements, étant donné que le gouvernement burundais n'a pas de politique claire en ce qui concerne les Batwa

Aux ONG et à la Communauté internationale :

- Que les Nations Unies, par l'intermédiaire de ses agences au Burundi telles que l'UNESCO, l'UNICEF et l'OMS, contribuent aux soins de santé des enfants Batwa ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de vie et soins de santé.
- Que les ONG appuient les organisations des autochtones, techniquement et financièrement, en vue de leur permettre de rattraper ce retard séculaire.

Aux membres du Mécanisme d'Expert des Nations Unies sur la question des peuples Autochtones.

- Qu'ils demandent au gouvernement du Burundi d'appuyer officiellement la DNUDPA ;
- Qu'ils demandent au gouvernement de reconnaître officiellement et publiquement les Batwa comme des autochtones et comme un élément crucial dans la construction de la nation ;

- Qu'ils demandent au gouvernement de fournir aux organes de surveillance des traités des rapports faisant état de la situation des Batwa, car la plupart des rapports actuels ne font pas allusion aux Batwa ;
- Qu'ils encouragent le Gouvernement Burundais à mettre en application les mécanismes de défense des droits des autochtones Batwa ;
- Qu'ils sensibilisent et poursuivent les discussions avec les gouvernements qui n'ont pas voté pour la Déclaration en vue d'une meilleure compréhension des questions des Autochtones et, surtout, du bien-fondé d'appuyer officiellement la DNUDPA.

Nous vous remercions de votre aimable attention.

Que Dieu protège les autochtones et les amis des autochtones

Merci beaucoup.

NDIKUMANA Evariste